

BAREME DES HONORAIRES MAXIMUMS 2026

Barème non cumulatif – le taux correspondant à la tranche du prix de vente s'applique à la totalité du prix.

VENTE – RECHERCHE ET NEGOCIATION HABITATION

- De 0 à 49 900€ Forfait 5000 € TTC
- De 49 901 € à 160 000 € 10% du prix de vente TTC
avec un minimum de 8000 € TTC
- De 160 001€ à 300 000€ 8% du prix de vente TTC
- De 300 001 à 400 000€ 7% du prix de vente TTC
- De 400 001€ à 500 000 € 6% du prix de vente TTC
- De 500 001 € Et plus 5% du prix de vente TTC
- Avis de Valeur 250.00 € TTC à la charge du propriétaire

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat

LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

- 15% du loyer annuel TTC à la charge du locataire + Rédaction de bail à la charge du bailleur

VENTE FONDS DE COMMERCE

- 8% TTC du prix de vente

LOCATION HABITATION

- 8€ TTC / m² locataire + 8€ TTC/m² bailleur : Visites, constitution du dossier et rédaction de bail
- 3 € TTC / m² locataire + 3 € TTC / m² bailleur : Etat des lieux d'Entrée
- Rédaction d'un bail d'habitation : 1 mois de loyer avec un minimum de 500 € TTC et rédaction d'un bail commercial : 1 mois de loyer avec un minimum de 900 € TTC
- Rédaction de l'acte de caution solidaire : 250 euros TTC

FRAIS DE GESTION

- 7% HT des sommes encaissées à la charge du bailleur
- Assurance Loyers Impayés : 2.35 % du quittance mensuel (facultatif)
- Etat des Lieux de Sortie : 3 € TTC / m² charge bailleur
- Conseil : Tarif horaire : 60 €uros





BAREME DES HONORAIRES GESTION COURANTE 2026

FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE BUREAUX

- 25 €uros TTC par an et par lot à la charge du propriétaire

FRAIS ANNUELS DE DOSSIER CONTENTIEUX

- 80 €uros TTC À la charge du propriétaire

FRAIS DE GESTION D'AVIS A TIERS DETENTEUR

- 30 €uros TTC par avis reçu À la charge du propriétaire

FRAIS D'ETAT PREPARATOIRE AUX REVENUS FONCIERS

- 60 €uros TTC par immeuble À la charge du propriétaire

MISSIONS PARTICULIÈRES

Expertise, Suivi de travaux, Dossier Assurance, Visite annuelle de sécurité, congés locataire délivré par nos services, Clôture, etc.....

- 50 €uros TTC l'heure de vacation À la charge du propriétaire

- *Barème révisé au 01/08/2026– tarifs maximums appliqués selon les prestations conformément à l'arrêté du 26/01/2022*

